

CHAPITRE IX.

Sur la population du Royaume.

L'ON a maintenant, sur la population du Royaume, des connoissances plus sûres & plus exactes qu'autrefois; & c'est l'effet des soins du Gouvernement. Il n'étoit pas possible, sans doute, de faire le dénombrement général d'un si vaste pays; il étoit encore moins praticable de le renouveler chaque année: mais après en avoir ordonné de partiels en différents lieux, on en a comparé le résultat avec le nombre des naissances, des morts & des mariages; & ces rapports, confirmés jusques à un certain point, par les expériences faites dans d'autres pays, ont établi une mesure de comparaison, à laquelle il est raisonnable d'avoir confiance.

L'indice le moins incertain, est celui qui résulte du nombre des naissances. Une

maladie épidémique, une émigration, peuvent occasionner des différences passagères, dans l'étendue de la mortalité; d'ailleurs, il arrive souvent que les curés des paroisses de campagne, négligent de faire mention sur leurs registres, des enfans morts en très-bas âge, lorsque ces enfans appartiennent à de pauvres payfans, & qu'on est ainsi moralement assuré, de l'inutilité de leur extrait mortuaire.

Le nombre des mariages a paru de tout tems, une mesure de comparaison très-imparfaite, & la dépravation des mœurs a dû fortifier cette opinion.

Enfin, le rapport entre le nombre des naissances & celui des habitans, n'est pas le même dans toutes les parties d'un Royaume: les occupations utiles que le luxe & la richesse des grandes villes rassemblent, y attirent un grand nombre d'habitans nés dans d'autres lieux; & la population alors, doit s'écarter davantage du nombre des naissances: c'est tout le contraire dans les villages

dénués de ressources , parce qu'un grand nombre d'indigènes s'en éloignent , à l'âge où ils peuvent gagner leur vie , par le travail. Les différents degrés de salubrité du pays , changent aussi les rapports communs , entre le nombre des naissances & celui des habitants : ainsi , par-tout où la mortalité est constamment plus accélérée , le nombre des naissances répond à un moindre nombre d'habitants , que dans les lieux où l'air & le climat n'abrègent pas la vie des hommes. Cependant, toutes les différences que je viens d'observer , & d'autres encore , acquièrent une sorte d'uniformité , quand on les considère en masse , & dans l'immense étendue d'un Royaume tel que la France : ainsi l'on a pu , d'après diverses recherches , se former une mesure générale de comparaison. Le nombre des naissances est à celui des habitants , de un à vingt-trois & vingt-quatre , dans les lieux contrariés par la nature , ou par des circonstances morales : ce même rapport , dans la plus grande partie de la

France, est de un à 25, 25 & demi, & 26; enfin dans les villes, selon leur commerce & leur étendue, chaque naissance répond à 27, 28, 29 & jusques à 30 habitants, & même à davantage pour la capitale.

Au milieu de ces variétés, les opinions ne peuvent pas être réunies sur la proportion précise qu'on doit adopter, pour juger de la population par le nombre des naissances: & ayant hésité moi-même entre 25 & demi & 26, je prendrai ici un terme moyen; ainsi pour évaluer la population du Royaume, je multiplierai les naissances par 25 & trois quarts.

Le dernier tableau complet dont j'ai pu avoir connoissance, est celui de l'année 1780.

Les naissances se montoient à . . .	989,306.
Celles de l'année 1779, à . . .	956,667.
Celles de l'année 1778, à . . .	932,800.
Celles de l'année 1777, à . . .	998,191.
Celles de l'année 1776, à . . .	939,074.
Celles de l'année 1775, à . . .	934,480.
Celles de l'année 1774, à . . .	939,608.

Celles de l'année 1773, à . . . 900,438.

Celles de l'année 1772, à . . . 905,580.

Celles de l'année 1771, à . . . 913,214.

Total 9,409,358.

Ce qui fait, pour l'année commune des dix, 940,935.

Le nombre des morts, pendant ce même intervalle, s'est monté à 8,184,918.

Ce qui fait, pour l'année commune des dix, 818,491.

Le nombre des mariages, pendant ces dix années, s'est monté à 2,137,740.

Ce qui fait, pour l'année commune, 213,774.

Les naissances multipliées par 25 & trois quarts, représenteroient 24,229,075 individus; & en multipliant les morts par 29 & trois cinquièmes, & les mariages par 113 & un tiers, on trouveroit à-peu-près le même résultat.

Que si, au lieu du tableau précédent,

DES F
composé de
ment son a
1776, 1777
veroit que
bro des nail
Ce qui
.
Et ce
quarts, de
individus.
Je crois
nombre de
années le
une idée
prenant
On s'écar
sent; & d
observé p
sur cette
de perfec
core de de
l'administ
Condé, z

composé de dix années, on arrêtoit seulement son attention sur les cinq dernières, 1776, 1777, 1778, 1779 & 1780, on trouveroit que, pendant cet intervalle, le nombre des naissances s'est élevé à 4,816,038.

Ce qui fait pour l'année commune,

..... 963,207.

Et ce nombre multiplié par 25 & trois quarts, donneroit un total de 24,802,580 individus.

Je crois, qu'en tirant une induction du nombre des naissances, pendant les cinq années les plus rapprochées, on se forme une idée plus juste de la population, qu'en prenant la moyenne proportionnelle de dix. On s'écarte moins, en effet, du moment présent; & d'ailleurs, il est certain que l'ordre observé pour recueillir des renseignements sur cette matière, acquiert chaque jour plus de perfection; & récemment, l'on vient encore de découvrir que le Clermontois, sous l'administration particulière de la maison de Condé, n'avoit jamais été compris dans les

états de population : cependant , il y a lieu de présumer , que ce petit pays contient environ 40 mille ames : enfin , il est aisé d'appercevoir que des relevés de régistres , sont plus susceptibles d'omission que de doubles emplois : on doit encore observer , qu'à la réserve des Juifs de Lorraine , d'Alsace & du pays Messin , qui sont compris dans les états de population , tous les autres non-conformistes ne s'y trouvent point , à moins qu'ils n'aient été baptisés à l'Église romaine. C'est par toutes ces raisons , & d'autres encore , que je suis fermement persuadé qu'aujourd'hui , dix-huit mois après la paix , les naissances du Royaume , y compris la Corse , s'élevent à plus d'un million ; ce qui indiqueroit une population de près de 26 millions d'ames : cependant , pour ne point trop s'écarter des idées communes , & des bases le plus généralement adoptées , c'est sur une population de 24 millions 800 mille ames , que l'on fondera tous les calculs dans la suite de cet ouvrage.

Je

Je ne doute point que la France, abstraction faite de son agrandissement par les conquêtes, ne soit beaucoup plus peuplée de nos jours qu'elle ne l'a été dans les siècles précédents : ceux qui ont annoncé le contraire, dans quelques-uns des écrits économiques qui ont paru depuis une vingtaine d'années, n'ont appuyé leur opinion d'aucun calcul ; & l'on voit aujourd'hui manifestement, qu'ils étoient dans l'erreur sur un des points les plus essentiels de leurs conjectures, puisqu'ils n'évaluoient la population du Royaume qu'à 15 ou 16 millions d'ames.

D'ailleurs, si l'on fixe son attention sur les principales causes de la multiplication des hommes dans une contrée, on auroit peine à concevoir pourquoi la population de la France seroit diminuée ; l'art de la culture n'a pas rétrogradé, l'étendue des anciennes forêts n'est plus la même, des marais ont été desséchés, la mer a délaissé plusieurs rivages, & des terrains immenses

ont été rendus productifs : on peut observer encore , que la confection de plusieurs canaux , & les nouveaux chemins ouverts dans toute la France , ayant rendu le commerce des bleds plus facile , le superflu d'une partie du Royaume a pu être répandu dans les provinces qui avoient besoin de secours ; & la population de ces mêmes provinces a dû s'accroître en proportion. Enfin , à mesure que les manufactures se font multipliées & perfectionnées, l'industrie nationale a fourni de grands moyens d'échange , & l'exportation des bleds a cessé d'être une ressource nécessaire , pour s'acquitter envers les nations étrangères.

Il seroit à désirer , qu'on put rapprocher de ces idées générales , quelques notions positives sur l'étendue des consommations , à diverses époques de la monarchie. Mais la plus considérable de ces consommations , celle des bleds , ne peut encore de nos jours être appréciée , & c'est par le nombre des habitants du Royaume , qu'on cherche à s'en

des Fis
Armes une i
est, après c
elle; & sans
fut aux rec
jet, j'indiqu
née 1799
une seule c
jusqu'à nos
les mêmes p
tées si haut q
n'a pas confi
qui en font
tant des be
vente, on
de la vérité
trer ici dan
cals, je cit
simple & res
passé sous L
Hamel, le
consommatio
qu'on muni
n'était relat

former une idée. La consommation du sel est, après celle des grains, la plus universelle; & sans mettre plus de valeur qu'il ne faut aux recherches que j'ai faites à ce sujet, j'indiquerai cependant, que depuis l'année 1599 (époque où Mr. de Sully remit à une seule compagnie la régie des gabelles,) jusqu'à nos jours, les ventes de sel dans les mêmes provinces, n'ont jamais été portées si haut qu'elles le sont maintenant: l'on n'a pas conservé, sans doute, tous les états qui en font foi; mais en comparant le montant des baux, avec les prix d'achat & de vente, on se forme des idées peu distantes de la vérité. Et comme je ne puis entrer ici dans le détail de ces différents calculs, je citerai seulement une particularité simple & remarquable: c'est que dans le bail passé sous Louis XIII, en 1632, à Philippe Hamel, le Roi garantissoit au fermier une consommation de dix mille deux cent cinquante muids: cette convention, à la vérité, n'étoit relative qu'aux provinces de grandes

gabelles ; mais la consommation de ces mêmes provinces, se monte actuellement à près de quinze mille huit cents muids. Ces rapprochements ajoutent quelque chose aux idées générales ; mais on ne peut cependant en tirer aucune conséquence positive ; car la régie des gabelles étant devenue plus industrielle, & plus vigilante, la ferme a pu augmenter ses ventes, sans que la consommation du Royaume se soit accrue dans la même proportion : enfin, le prix d'une denrée, l'étendue du numéraire, la masse générale des impôts, sont aussi des considérations qui augmentent ou diminuent la consommation ; & lorsqu'un résultat dépend d'une infinité de circonstances, il seroit déraisonnable de l'attribuer à une seule cause, ou d'essayer même de déterminer, d'une manière positive, ce qui peut y appartenir.

Il y a eu, sans doute, des secousses momentanées dans la population, & les maladies épidémiques, les disettes, les rigueurs de l'hiver, dans certaines années, la guerre

& les émigrations funestes à la France, ont occasionné des diminutions sensibles dans le nombre de ses habitants : mais tel est le progrès annuel de la régénération, qu'au bout d'un certain nombre d'années, la population d'un pays industrieux & commerçant, se rapproche de la mesure des subsistances. Ainsi, quand la culture augmente, quand les communications intérieures sont faciles, & quand les riches trouvent à échanger les productions de leurs terres, contre les travaux divers de l'industrie nationale, les principales sources de la population semblent assurées.

Mais, ainsi que j'ai déjà eu occasion de l'observer, ce n'est pas sur les effets du tems que les Gouvernements doivent se reposer; & ils ont à se reprocher toutes les calamités destructives, qu'ils n'ont pas sù prévenir ou tempérer, quand ils en avoient le pouvoir. Il ne leur est pas permis d'être indifférent au moment présent, & de se consoler des maux dont ils sont spectateurs,

en se fiant à cette bienfaisance féconde qui prend soin de l'espèce humaine, & qui la fait triompher des erreurs de l'administration & des iniquités politiques. Ainsi, les guerres qui détruisent les hommes, le poids des impôts qui les décourage, les rigueurs qui les éloignent, & l'indifférence, qui dans des tems malheureux, les livre à la merci des événements; toutes ces circonstances, sur lesquelles le Gouvernement influe immédiatement, occasionnent dans la population, des diminutions plus ou moins sensibles, & il ne peut suffire au Souverain que le tems, un jour les répare.

On doit observer encore, qu'une sorte de luxe arrêtera dans tous les tems, l'entier développement de la population: ces parcs, ces jardins somptueux que le soc de la charrue ne fillonnera plus: ce grand nombre de chevaux, destinés à transporter commodément les riches, dans les lieux où leurs affaires & leurs plaisirs les appellent; ces feux multipliés, qu'un faste de

valets occasionne; cet art recherché, où la substance qui nourrirait plusieurs familles, sert à flatter un moment le goût d'un homme blâsé, & à lui valoir l'applaudissement de quelques convives; tous ces raffinements enfin, de la mollesse ou de la grande fortune, dissipent une portion des productions de la terre, & nuisent à l'étendue de la population. Il est difficile, sans doute, dans un grand État, de prévenir les effets inséparables de l'inégalité des richesses; mais ainsi que je tâcherai de le développer, en traitant séparément la question du luxe, c'est souvent l'administration elle-même, qui contribue à l'accroissement de ces disparités.

Ce n'est pas encore un des moindres inconvénients de la jalousie des Souverains, & de l'excès de l'état militaire en tems de paix, que cette nombreuse cavalerie, dont l'entretien oblige à resserrer les hommes sur un plus petit espace de terre, pour en céder une partie aux animaux,

qui doivent les aider à se détruire.

Il est encore des causes de dépopulation, dont les effets seroient sans doute d'une toute autre importance: on peut imaginer une telle propension au célibat; une telle dépravation de mœurs, un tel affoiblissement dans la nature humaine, qu'au milieu même d'une terre féconde, les naissances cessassent d'être proportionnées à l'étendue de la mortalité; mais on est loin encore de cette funeste situation. Les célibataires des villes, dût-on les considérer comme entièrement étrangers aux races futures, composent jusques à présent une trop petite portion des habitants du Royaume, pour arrêter les progrès de la population: ce qui deviendroit véritablement dangereux, ce seroit la corruption des mœurs dans les campagnes, la crainte d'être pere, & l'abandon dénaturé des enfants dans ces lieux d'asyle, où la mort fait tant de ravages: ce sera peut-être un des maux de l'avenir, & l'on

apperçoit déjà les indices d'un coupable relâchement. Mais il est un mal existant, dont on ne doit point se dissimuler les funestes effets, c'est la grande misere du peuple des campagnes; & je dois faire ici une observation d'une véritable importance. On voit le nombre des naissances surpasser le nombre des morts, & l'on a lieu d'être tranquille sur l'état de la population du Royaume; mais il ne faut pas perdre de vue, que cette population, selon qu'elle est différemment composée, n'a pas la même influence sur le bonheur & sur la force des États.

Que dans un pays, le plus grand nombre des habitants jouissent à peine d'un étroit nécessaire: entraînés, cependant, par les plaisirs des sens, ils auront peut-être le même nombre d'enfants que s'ils vivoient dans l'aisance; mais après avoir fait quelques efforts pour les élever, trop pauvres pour leur donner, ou une nourriture suffisante, ou des secours dans leurs maladies,

la plus grande partie de cette génération ne passera pas l'âge de trois ou quatre ans; & il se trouvera que dans un tel pays, le nombre des enfants en bas-âge, fera constamment dans une disproportion trop grande, avec le nombre des adultes ou des hommes faits. Alors un million d'individus, ne présenteront, ni la même force, ni la même capacité de travail, qu'un pareil nombre dans un Royaume, où le peuple est moins misérable. Le nivellement des fortunes n'est pas au pouvoir d'un Gouvernement; mais distributeur des impôts, & de toutes les charges publiques; mais à la fois surveillant & législateur, il a des moyens pour adoucir le sort du peuple, & pour empêcher qu'une classe nombreuse d'hommes ne voient dans l'accroissement de leur famille, une source de peine & d'anxiété; ou ne s'accoutument enfin à devenir comme étrangers aux plus doux sentimens de la nature.

On ne peut souvent se défendre des plus

tristes pensées, en parcourant ces nombreux registres de morts & de naissances, & en mesurant le petit espace qui sépare ces deux termes de la vie. Et quand on voit un quart de la génération périr avant trois ans, un autre avant vingt-cinq, un troisieme avant cinquante, & le reste se dissiper en peu de tems, on croit être spectateur d'un naufrage; & l'on est tantôt épouvanté de la fragilité de la vie, & tantôt étonné des vastes projets que l'esprit humain fait unir à cette courte durée. Que l'administration est grande, & peut s'énorgueillir, lorsqu'elle réfléchit sur tous les moyens qui lui sont remis, pour féconder l'un des plus beaux desseins dont nous ayons connoissance, la multiplication des hommes sur la terre, l'accroissement de leur bonheur, & la perfection de leurs lumieres. Mais aussi, que cette administration est petite & digne de mépris, lorsqu'avec une pareille carrière au - devant d'elle, on ne la voit s'agiter que pour des prérogatives ou des prétentions! lorsqu'elle est plus jalouse

de commander que de bien faire ; & lorsqu'entourée des esclaves de la fortune , elle aime mieux jouir de leurs respects , qu'étendre ses regards sur cet espace immense , où la nature en silence sollicite ses soins ! Oh ! ministres des Rois , comment êtes-vous indifférents à votre véritable grandeur ! & tandis que dans la carrière où vous marchez , vous pourriez briller d'un éclat qui n'appartiendrait qu'à vous , comment en détournez-vous les yeux si promptement , pour courir après ces vanités ridicules où vous avez tant de rivaux !

